



Pressurés et maltraités, c'est assez !

Nous sommes 17 millions de retraité-e-s : imposons-nous, exprimons notre colère !

Mardi 18 décembre 15 h Maison de la Culture AMIENS

Nous sommes particulièrement pressurés depuis 2013 :

La liste est longue des mesures ayant diminué le pouvoir d'achat : le gel des pensions, la fiscalisation de la majoration familiale de pension, la suppression totale de la ½ part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant.

De nouvelles taxes apparaissent, elles ont diminué la retraite : Un tiers de mois de pension perdu chaque année.

Nous serions indéfiniment pressurés si nous laissons faire.

C'est un recul social de 70 ans qui est inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019, Jusqu'à maintenant, nos cotisations sociales nous donnaient droit à une pension, revalorisée chaque année selon une règle précise, le salaire moyen ou l'inflation.

Si nous laissons faire, nous n'aurions plus de retraite, plus de pension, mais une « allocation sociale », revalorisée, ou pas, (0,3 % pour 2019 et 2020, bien moins que les prix qui continuent d'augmenter).

Cette « allocation sociale » remplacerait la retraite et la pension définitivement,

Ne nous laissons pas faire, nous revendiquons :

- La suppression de la hausse de la CSG dans le PLFSS 2019.
- La revalorisation de toutes les pensions, par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies, le refus du 0,3 % en 2019 et 2020.
- L'indexation des pensions sur les salaires et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien des pensions de réversion, sans conditions de ressources.
- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécu et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.

Nous sommes fortement pressurés et maltraités :

- En 2018, perte de près de la moitié d'un mois de pension à cause de la hausse de la CSG et du gel de la pension alors que l'inflation de ces 12 derniers mois s'élève à 2,2 %
- En 2019, la perte s'élève à 2/3 d'un mois de pension, avec l'inflation à 1,7 ...
- En 2020, la perte atteint 90 % d'un mois de pension avec l'inflation prévue à 1,8 %.
- Sur les trois années, nous perdons plus de 2 mois de pension !

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde :

- suppression de l'ISF, l'impôt sur la fortune,
- 12,5 % d'impôts au lieu de 45 % sur les revenus des actions
- suppression de la taxe « contre l'évasion fiscale, baisse de l'impôt sur les sociétés,
- baisse de 1,8 point de la cotisation famille,
- baisse annoncée des cotisations patronales etc.

Pressurer, maltraiter les personnes en retraite c'est un choix politique de répartition des richesses.

Ni nantis, ni privilégiés, nous sommes plus que jamais déterminés à DEFENDRE NOS DROITS ACQUIS AU COURS DE NOS VIES DE TRAVAIL.



Paris, le 11 décembre 2018

Communiqué de presse

Le Président parle, la colère et les revendications des retraité.e.s restent.

La colère et la mobilisation des retraité.e.s sont confirmées par le mouvement social actuel, dans lequel ils sont souvent impliqués.

Le Groupe des 9 organisations de retraité.e-s (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaires) qui regroupe forces syndicales et associations, est présent depuis 2014 sur le terrain pour protester contre notamment la hausse de la CSG de 25 %, la poursuite du gel des pensions en 2018 et la sous-indexation d'ores et déjà décidée pour 2019 et 2020, qui feraient perdre deux mois de pension en trois ans. Le 15 mars 2018, 200 000 personnes retraitées manifestaient contre la politique menée par le gouvernement à leur égard. Les 9 organisations de retraité.e-s sont particulièrement vigilantes à l'égard des prochaines réformes des retraites : pour elles, il n'est pas question de transformer le droit à retraite, contrepartie de cotisations payées tout au long de la vie active, en une allocation sociale dépendant du bon vouloir d'un quelconque gouvernement.

Le président des riches reste le président des riches

Le Président Macron vient de déclarer qu'il ressent la colère du « *retraité modeste qui ne s'en sort pas* » ... sans préciser qu'il est grandement responsable de cette situation, notamment par le gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la CSG. Lors de son intervention télévisée, il a annoncé que seraient exonérés de hausse de CSG celles et ceux ayant une pension inférieure à 2 000 € ; cela ne répond pas à nos demandes et ne concernera pas les plus petites pensions qui sont déjà exonérées de toute CSG. Nous exigeons toujours la suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraités et l'indexation de toutes les pensions sur l'évolution des salaires. **Il refuse toujours de s'en prendre à l'ISF, qui coûtera chaque année 4 milliards d'euros aux autres contribuables. Il maintient la baisse de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement à 30 % de l'imposition des dividendes.**

Les revendications des retraité.e.s restent plus que jamais d'actualité pour l'augmentation du pouvoir d'achat, l'indexation des pensions sur les salaires, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la sécurité sociale dans la branche maladie, le renforcement des services publics, particulièrement dans le secteur de la santé, ... ce qui nécessite un renforcement des cotisations sociales et non une baisse comme vient de l'annoncer Emmanuel Macron.

Le Groupe des 9 proteste aussi contre le mépris du gouvernement qui refuse depuis plus d'un an de les recevoir et ce en dépit de multiples relances. Il s'insurge contre l'attitude de ce gouvernement vis à vis des revendications des 17 millions de retraité.e.s dont il ne tient pas compte et avec lesquels il refuse de discuter.

Comme dans de nombreuses villes, dans toute la France à l'appel du groupe des 9, des mobilisations se poursuivent. Les retraités de la région parisienne rappelleront haut et fort leurs revendications à Paris le 18 décembre, devant le ministère des Finances à Bercy.

Il s'agit de bien mettre en opposition la politique de rigueur menée à l'égard du plus grand nombre (dont les personnes retraitées) et les cadeaux fiscaux et sociaux largement accordés à la minorité privilégiée sans contrôles ni contreparties (baisse de l'impôt sur les sociétés, suppression de l'ISF sur les portefeuilles boursiers, plafonnement à 30 % de l'imposition des dividendes, etc.).

François Thiéry-Cherrier secrétaire général (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex).

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14).

Jacqueline Valli (UNAR-C.F.T.C., 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex).

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris).

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas).

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris).

Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris).

Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen).

Michel Deniault (LSR, 263, rue de Paris, 93515 Montreuil).